

COMPTE RENDU

DEPARTEMENT DE
MOSELLE

République Française
COMMUNE D'ABRESCHVILLER

Séance du 28 juillet 2020

L'an deux mil vingt et le vingt huit juillet l'assemblée régulièrement convoquée le 21 juillet 2020 s'est réunie sous la présidence de M. Emmanuel RIEHL.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

Sont présents : Emmanuel RIEHL, Julien NOPRE, Brigitte JENIE, Eric WELSCH, Malika FUNAZZI, Bernard LEONARD, Vincent DINCHER, Sandra ROUH, Cindy STADLER, Jessica PORZADNY, Marie-Chantal CHRISTOPH, Brian HERVIEU.

Représentés : Françoise FOERSTER pouvoir à Emmanuel RIEHL, Eric DAENEN pouvoir à Brigitte JENIE, Arnaud DUBRULLE pouvoir à Eric WELSCH.

Excusés : Françoise FOERSTER, Eric DAENEN, Arnaud DUBRULLE.

Absents :

Secrétaire de séance : Julien NOPRE.

Sécurisation du centre du village : présentation du projet par M. FEIDT de l'entreprise BEREST.

délibération D 2020 4 1 : Achat tondeuse terrain de football

Le maire présente au conseil municipal les différents devis pour l'achat d'une tondeuse pour le terrain de football.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise :

- l'achat d'une tondeuse pour le terrain de football,
- le maire à signer le devis de MOMBERT MOTOCULTURE SERVICES d'un montant de 6 067,30 € HT.

délibération D 2020 4 2 : Convention mise à disposition matériel club de football (tondeuse et arrosage)

Le maire présente au conseil municipal la convention de mise à disposition de biens meubles (1 tondeuse autoportée et 1 arroseur mobile et ses accessoires) au Football Club d'Abreschviller.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à signer cette convention.

délibération D 2020 4 3 : Achat broyeur

Le maire présente au conseil municipal les différents devis pour l'achat d'un broyeur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise :

- l'achat d'un broyeur,
- le maire à signer le devis de RUDOLPH SARL d'un montant de 750,00 € HT.

délibération D 2020 4 4 : Réfection escaliers cimetière

Le maire présente au conseil municipal le devis pour la réfection d'escaliers au cimetière communal (5 entreprises ont été contactées, 1 seule a répondu).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise :

- la réfection d'escaliers au cimetière communal,
- le maire à signer le devis de SARL PHALSBOURG CONSTRUCTION d'un montant de 2 910 € HT.

délibération D 2020 4 5 : Convention repas périscolaire

Le maire présente au conseil municipal la convention de prestation de repas pour le périscolaire d'Abreschviller pour l'année scolaire 2020-2021 de la Fondation Vincent de Paul pour l'établissement "Maison d'Enfants de Lettenbach".

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à signer cette convention.

délibération D 2020 4 6 : Tarifs périscolaire et ALSH

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer les tarifs du périscolaire comme suit à compter du 1er septembre 2020 :

Quotient	matin	midi	soir	soir	exceptionnel
familial	7h30 à 8h20	11h30 à 13h30	16h30 à 17h30	17h30 à 18 h	18h à 18h30
- 345	1,50 €	6,80 €	3,30 €	0,80 €	4,10 €
345 à 700	1,75 €	7,00 €	3,45 €	0,95 €	4,10 €
701 à 900	2,00 €	7,55 €	3,95 €	1,15 €	4,10 €
901 à 1100	2,15 €	8,15 €	4,30 €	1,20 €	4,10 €
+ 1100	2,30 €	9,20 €	4,60 €	1,30 €	4,10 €

Pour les fratries, une réduction est mise en place : 5 % de réduction pour le 2ème enfant, 10 % à partir du 3ème enfants.

Les tarifs de l'ALSH seront revus lors d'un prochain conseil municipal.

délibération D 2020 4 7 : Demande subvention association Sainte Véronique

Après en avoir délibéré, (Emmanuel RIEHL, Brigitte JENIE, Julien NOPRE et Marie-Chantal CHRISTOPH ayant quitté la salle) le conseil municipal décide de verser la subvention suivante pour 2020 :

- Association Sainte Véronique : 1 000,00 €.

délibération D 2020 4 8 : Livres "La Valette Edition"

Le maire présente au conseil municipal le devis pour l'achat de 120 exemplaires du livre destiné aux enfants quittant l'école élémentaire d'Abreschviller, présenté par "La Valette Editeur SARL" d'un montant de 1 267,05 TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à signer le devis.

délibération D 2020 4 9 : Organisation fête patronale

Le maire rappelle au conseil municipal que l'organisation de la fête patronale est confiée, à tour de rôle, à des associations de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de confier l'organisation de la fête patronale comme suit :

- 2020 : absence d'aubades et d'animations
- 2021 : Football Club d'Abreschviller
- 2022 : Harmonie La Vosgienne
- 2023 : Sapeurs Pompiers
- 2024 : Football Club d'Abreschviller
- 2025 : Harmonie La Vosgienne
- 2026 : Sapeurs Pompiers.

délibération D 2020 4 10 : Tarifs droits place forains 2020

Le maire présente au conseil municipal la demande de gratuité des droits de place des forains pour la fête patronale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide la gratuité pour l'année 2020.

délibération D 2020 4 11 : Electricité centre équestre

Le maire présente au conseil municipal la demande de la Ferme Equestre des Balzannes d'Abreschviller pour le remboursement des factures d'électricité d'un montant total de 3 816,88 €.

Après en avoir délibéré (Emmanuel RIEHL ayant quitté la salle), le conseil municipal décide du rejet de la demande.

délibération D 2020 4 12 : Abri pompe à bras

Après en avoir délibéré (Julien NOPRE et Brian HERVIEU ayant quitté la salle), le conseil municipal décide de verser la subvention suivante pour 2020 :

- Amicale des Sapeurs Pompiers : 700,00 €.

délibération D 2020 4 13 : Règlement columbarium (police d'écriture)

Le maire rappelle au conseil municipal le règlement du columbarium d'Abreschviller adopté le 2 septembre 2009.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'apporter la modification suivante (article 7) :

- "La police d'écriture sur les plaques des cases sera libre, le coût en incombera à la famille concessionnaire."

délibération D 2020 4 14 : Subvention Amicale des Pompiers

Après en avoir délibéré (Julien NOPRE et Brian HERVIEU ayant quitté la salle), le conseil municipal décide de verser la subvention suivante pour 2020 :

- Amicale des Sapeurs Pompiers : 1 759,00 €.

délibération D 2020 4 15 : Subvention Plein Air Donon

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de verser la subvention suivante pour 2020 :

- Association plein Air Donon : 500,00 €.

délibération D 2020 4 16 : Cession terrain

Le maire présente au conseil municipal la demande d'achat de terrains section 13, de la SCI LEON pour les montants suivants :

- parcelles anciennes scierrie réunies : 100,00 €/are

- parcelles ancienne scierie Grosjean : 1 400,00 €/are.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord de principe.

divers :

- inauguration de la fête patronale,
- information contrats électricité,
- réaménagement rond-point de La Valette,
- sécurisation route de Voyer,
- manifestation "Caravane d'été".



RIEHL Emmanuel
Maire d'Abreschviller